#### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNCIPAL

# Vendredi 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt le dix juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en assemblée ordinaire sous la présidence de Vincent CALONNE, maire de la commune.

Date de convocation: 06/06/2020

Présents: Laurent BARRIER, Emilie BOURZEIX, Vincent CALONNE, Bérengère

FLOURET, Martine JOURDAIN, Philippe POUGET, Nicolas SOUBRANE

Absents: Néant Excusés: Néant

Secrétaire de séance : Nicolas SOUBRANE

Le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du vendredi 03 juillet 2020. Après approbation et signature de tous les conseillers, le Maire propose de passer au premier point de l'ordre du jour.

# 1 – Election du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Vincent CALONNE a invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et de 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Vincent CALONNE propose sa candidature en tant que délégué titulaire.

#### Vote

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

OUI	NON	BLANC
7	0	0

Vincent CALONNE est nommé délégué titulaire pour l'élection du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Philippe POUGET propose sa candidature en tant que premier suppléant

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

OUI	NON	BLANC
7	0	0

Philippe POUGET est nommé premier suppléant pour l'élection du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Laurent BARRIER propose sa candidature en tant que premier suppléant

#### Vote

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

OUI	NON	BLANC
7	0	0

Laurent BARRIER est nommé deuxième suppléant pour l'élection du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Emilie BOURZEIX propose sa candidature en tant que troisième suppléante

#### Vote

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

OUI	NON	BLANC
7	0	0

Emilie BOURZEIX est nommée troisième suppléante pour l'élection du ou des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

# <u>2 – Convention avec la Luzège</u> Délibération 2020/21

Le maire informe le conseil municipal que la Luzège a renvoyé une convention plus légère pour accueillir le spectacle « La Tempête » de Shakespeare le 16 août au Roc du Gour Noir.

Nombre de votants: 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

Après lecture de la convention, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention et donne délégation au maire pour la signer.

#### 3 – Tarif des locations saisonnières

Après consultation auprès de Catherine SOUBRANE qui s'occupe des locations saisonnière, les tarifs suivants sont proposés

#### Locations saisonnières - Délibération 2020/14

Gîte des Combes: 380 € la semaine

Gîte Mourniac : 370 € la semaine

A la nuitée : 40 euros pour 1 ou 2 personnes au délà 20 euros par personne

## Camping Locations - Délibération 2020/15

Mobil home 1 dit Le Cerisier :  $260 \in la$  semaine Mobil home 2 dit Le Sorbier :  $230 \in la$  semaine Le Nouméa :  $320 \in la$  semaine La Cabane :  $280 \in la$  semaine

A la nuitée : 30 euros pour 1 ou 2 personnes au délà 15 euros par personne

#### Camping: Tentes, camping-car - Délibération 2020/16

Emplacement  $2 \in$  Adultes  $2 \in$  Electricité  $2 \in$ 

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

Forfait camping-car 10 € (branchement électrique, vidange, eau compris)

#### Vote:

Nombre de votants: 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 Nombre de suffrages exprimés : 7

OUI	NON	BLANC
7	0	0

### 4 - Subventions aux associations -

## Délibération 2020/17

Association ASTRE 19	50,00
Ass. Aujourd'hui pour demain	100,00
Association Les dentelières de la Luzège	200,00
Ass. Pêche de Lapleau	150,00
Groupement des chasseurs St Pantaléon	200,00
Amicale des Sapeurs Pompiers	200,00
Resto du Cœur	150,00
Foyer rural	1000.00
La Luzège	1 000,00
Léz'Arts et Salamandre	400,00
TOTAL	3 450,00

#### Vote

Nombre de votants: 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

OUI	NON	BLANC
7	0	0

## <u>5 – Débat sur les investissements 2020</u>

Le Maire informe les conseillers, qu'après étude des comptes par le comptable Monsieur RISPAL, la mairie dispose de 45 000 euros d'investissements possibles cette année.

# <u>6 – Décision de la date pour la fête du Mai des élus</u>

La date est fixée au samedi 5 septembre après-midi

## 7 – Autres questions

1) Augmentation des heures de Michèle CHABOSY

Délibération 2020/18

Le maire propose d'augmenter de 4 heures par mois les heures de ménage.

Nombre de votants: 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'augmentation de 4 heures mensuel de Michel CHABOSY

## 2) Promotion interne Ago DA COSTA GUEDES

Délibération 2020/19

Le maire informe le conseil municipal que le centre de gestion propose une promotion interne pour Ago DA COSTA GUEDES pour qu'il passe Agent de Maîtrise.

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'avancement d'échelon d'Ago DA COSTA GUEDES en sachant que peut-être ce ne sera que pour 2021.

#### 3) Changement des bornes du camping Délibération 2020/20

Le maire expose le devis d'achat des bornes et la proposition d'Ago de monter luimême l'intérieur des bornes (il est homologué pour cela).

Le coût du changement des bornes s'élève environ à 2 700 euros. Le coût de ce changement sera porté à la section investissement.

Nombre de votants: 7

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 7

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le changement de 2 bornes électriques pour le camping des Combes

Prochain Conseil le mercredi 15 juillet à 17 h

Clôture de séance à 19 heures